



CATALOGUE DE FORMATION INTER ET INTRA 2017

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations,
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
Membre de l'Association Nationale des CREAI

L'ÉDITO

Depuis 2013, le CREAI Centre-Val de Loire a développé son offre de formation-accompagnement. Il est aujourd'hui heureux de vous présenter son catalogue 2017.

Cette offre se présente à partir de la spécificité du CREAI Centre-Val de Loire :

- > **une équipe pluriprofessionnelle de formateurs-consultants expérimentés**, issus des secteurs social, médico-social et sanitaire, titulaires de diplômes universitaires et riches d'expériences d'accompagnement, de formation, d'encadrement;
- > **une volonté d'être au plus près des professionnels de terrain** et de participer à leur formation continue;
- > **une bonne connaissance des réflexions, enjeux et décisions politiques** en cours;
- > **une expertise s'appuyant sur des missions** d'observation-étude, de conseil-diagnostic et d'animation de groupes de réflexion et de travail départementaux et régionaux.

Les formations s'organisent en « inter », formations réunissant des professionnels de différents établissements, ou **en « intra », formations se déroulant au sein des Établissements Sociaux et Médico-Sociaux et réunissant des professionnels de la même institution spécialisée.**

Notre offre de service se décline en cinq grands chapitres génériques et vous permet de nous solliciter dans le cadre de formations-accompagnements organisés au CREAI ou au sein des établissements et services, selon des modalités à définir avec vous :

- > **formations, accompagnements, conseils;**
- > **conférences, conférences-débats, journées, cycles courts, cycles longs;**
- > **analyse des pratiques, « diagnostic-accompagnement », évaluation interne.**

Pour ce faire, Blandine Gaillard, assistante administrative et Christophe Lecomte, conseiller technique en charge de la coordination de la formation continue se tiennent à votre disposition pour préciser les modalités de contenu et d'organisation et construire avec vous, selon vos besoins, une **offre de service personnalisée.**

Séverine Demoustier
Directrice du CREAI
Centre-Val de Loire

LES INTERVENANTS DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE

L'accompagnement, le conseil et le soutien technique des professionnels sont les différentes dimensions de la mission de formation qui incombe au CREAI Centre-Val de Loire, à partir de son expertise (qu'il tire notamment de l'ensemble de ses missions et de leur articulation) et en assurant une cohérence globale de ses interventions et une coordination de ses intervenants, qu'ils soient permanents salariés ou vacataires.

Pour ce faire, il a fidélisé une équipe de formateurs-consultants expérimentés, autour de son projet politique, de sa philosophie d'action et d'une éthique de l'accompagnement, mais aussi au moyen de suivi régulier des actions de formation, et de rencontres entre vacataires et équipe de permanents. Les Formateurs-Consultants du CREAI sont systématiquement issus des secteurs social, médico-social et sanitaire, riches d'une longue expérience de l'accompagnement et/ou de l'encadrement, de la formation et titulaires de diplômes universitaires en sciences humaines, sciences sociales, droit, sciences politiques.

Cette équipe à dimension humaine, stable et dynamique, mutualise ses ressources, ses savoir-faire, ses compétences, ses expertises et expériences croisées afin de répondre au mieux aux demandes de formation.

Les Formateurs-Consultants du CREAI Centre-Val de Loire, se mettent systématiquement en contact avec les directions d'établissement et service et ce, en amont de la formation, dans un souci de co-construction.

Blandine Gaillard, assistante administratif et Christophe Lecomte, conseiller technique en charge de la coordination des formations-accompagnements coordonnent l'ensemble du dispositif.

BAZIREAU Marie-Renée

Éducatrice
Formatrice en travail social
Titulaire d'un Diplôme Universitaire de la Pratique Sociale

BEAURAIN Claire

Géronto-Psychologue
Formatrice spécialisée en gériatrie

CHOPLIN Jacki

Éducateur
Formateur en travail social
Titulaire d'un DEES en sciences de l'éducation et de la formation
Docteur en sciences humaines

DEMOUSTIER Séverine

Directrice du CREAI Centre-Val de Loire
Formatrice
Titulaire d'un DESS en Sciences Politiques

LECOMTE Christophe	Éducateur Spécialisé Formateur en travail social Conseiller Technique au CREAL Centre-Val de Loire Titulaire d'une Maîtrise en psycho-sociologie et certifié en sociologie clinique
MARTIN Jean-Marie	Cadre de santé retraité Formateur Psychanalyste-Psychodramatiste Docteur en sciences de l'éducation et de la formation
MARTINEAU Laëtitia	Conseillère Technique au CREAL Centre-Val de Loire Formatrice Titulaire d'un Master 2 en droit de l'aide et de l'action sociale
PRIZAC Christine	Éducatrice Spécialisée Formatrice en travail social Titulaire d'un Diplôme Universitaire en Pratique Sociale Conseillère conjugale
ROBICHON Caroline	Éducatrice Spécialisée Formatrice en travail social Titulaire d'un Master 2 en sciences de l'éducation et d'un Master 2 en Philosophie
ROMEYER-DHERBEY Vincent	Éducateur Spécialisé Formateur en travail social Titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un Diplôme Supérieur en Travail Social et d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale
RONCAY Sophie	Psychologue clinicienne Formatrice en travail social
SIBEL Serge	Inspecteur de l'Éducation Nationale (ASH) Conseiller-Technique du recteur de l'académie Orléans-Tours / Élèves en situation de handicap
TOURTE Thierry	Éducateur Spécialisé Formateur en travail social Docteur en sociologie – travail social
VILLEDIEU Martine	Éducatrice Spécialisée Directrice d'établissement Formatrice en travail social Titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un Diplôme Supérieur en Travail Social et d'un master 2 en sciences de l'éducation

Toutes ces formations peuvent se réaliser en intra, au sein de vos établissements et services : conférence-débat, journée de formation, cycle long... N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations

01 LE DROIT ET LES PRATIQUES

- p 11** - Secret professionnel, secret partagé : enjeux et exigences légales
- p 12** - Réforme de la protection juridique des majeurs : conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise en charge
- p 13** - Repères pour mieux comprendre le secteur social et medico-social
- p 14** - Quid de la responsabilité juridique des directeurs et des cadres de direction dans les établissements et services médico-sociaux ?
- p 15** - Le dossier de l'usager : quel contenu, quelle organisation, pour quelle utilisation ?
- p 16** - Comprendre et s'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- p 17** - Comprendre et s'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles spécifiques aux EHPAD

02 LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- p 19** - ANALYSE DES PRATIQUES
- p 20** - Entre réseau et partenariat : repères et mises en sens pour un décroisement des pratiques professionnelles
- p 21** - La « bientraitance » dans les pratiques professionnelles
- p 22** - L'observation en protection de l'enfance : outil d'évaluation diagnostique des situations de vie des enfants et de leur famille
- p 23** - L'approche systémique comme support au travail éducatif auprès des familles
- p 24** - Éthique d'une écriture professionnelle
- p 25** - Participation des personnes accompagnées dans les établissements et services médico-sociaux : droits et usages...
- p 26** - Les enjeux du partenariat dans le développement de l'école inclusive
- p 27** - Quel projet pour l'accueil temporaire dans les établissements pour enfants et adultes en situation de handicap ?
- p 28** - Parentalité : la famille dans tous ses états...
- p 29** - Parentalité des personnes en situation de handicap psychique

- p 31** - Le référent du projet de la personne : pour passer des évidences à une véritable connaissance de la fonction
- p 32** - La fonction de coordination d'équipe
- p 33** - Les personnels généraux et administratifs : acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies

- p 35** - Le développement de l'enfant
- p 36** - Les troubles de l'attachement chez l'enfant
- p 37** - Troubles du spectre autistique : actualisation des connaissances
- p 38** - Les conduites à risques à l'adolescence : les comprendre pour mieux les prendre en charge
- p 39** - Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- p 40** - Éthique de l'accompagnant
- p 41** - Accompagner la personne en situation de polyhandicap
- p 42** - Travailler avec les publics en situation de handicap psychique
- p 43** - Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap : comment accompagner droits et désir ?
- p 44** - Accompagnement éducatif et diversité culturelle
- p 45** - Accompagner la fin de vie
- p 46** - Les troubles du comportement chez la personne âgée
- p 47** - Accompagner des personnes atteintes de la maladie d'alzheimer

- p 49** - Conduire l'évaluation interne au sein de sa structure
- p 50** - Préparer et mettre en œuvre l'évaluation externe
- p 51** - Formation d'évaluateurs internes / référents qualité en EHPAD

MOIS	FORMATIONS PROPOSÉES
Janvier	<ul style="list-style-type: none">> Réforme de la protection juridique des majeurs : conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise en charge : 27 janvier> Accompagnement éducatif et diversité culturelle : 28 janvier> La « bientraitance » dans les pratiques professionnelles : 30 & 31 janvier
Février	<ul style="list-style-type: none">> Accompagner la fin de vie : 2 février> Les enjeux du partenariat dans le développement de l'école inclusive : 2 février> Quid de la responsabilité juridique des directeurs et des cadres de direction dans les établissements et services médico-sociaux ? : 7 février
Mars	<ul style="list-style-type: none">> Les troubles du comportement chez la personne âgée : 2 mars> Secret professionnel, secret partagé : enjeux et exigences légales : 7 mars> Conduire l'évaluation interne au sein de sa structure : 10 mars> Entre réseau et partenariat : repères et mises en sens pour un décloisonnement des pratiques professionnelles : 13 mars> Parentalité des personnes en situation de handicap psychique : 27 mars> Les conduites à risques à l'adolescence : les comprendre pour mieux les prendre en charge : 29 mars> La fonction de coordination d'équipe : 30 & 31 mars
Avril	<ul style="list-style-type: none">> Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap : comment accompagner droits et désir ? : 3 avril> Le dossier de l'usager : quel contenu, quelle organisation, pour quelle utilisation ? : 4 avril> Accompagner des personnes atteintes de la maladie d'alzheimer : 6 avril> Accompagner la personne en situation de polyhandicap : 28 avril
Juin	<ul style="list-style-type: none">> L'approche systémique comme support au travail éducatif auprès des familles : 12 juin> Comprendre et s'appropriier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : 13 juin> Comprendre et s'appropriier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles spécifiques aux EHPAD : 20 juin

MOIS	FORMATIONS PROPOSÉES
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> > Participation des personnes accompagnées dans les établissements et services médico-sociaux : droits et usages... : 18 septembre > Le développement de l'enfant : 22 septembre
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> > Éthique d'une écriture professionnelle : 2 octobre > Le référent du projet de la personne : pour passer des évidences à une véritable connaissance de la fonction : 5 octobre
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> > Repères pour mieux comprendre le secteur social et medico-social : 7 novembre > Éthique de l'accompagnant : 13 novembre > Parentalité : la famille dans tous ses états... : 16 novembre > Les troubles de l'attachement chez l'enfant : 17 novembre > Travailler avec les publics en situation de handicap psychique : 21 novembre > Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les établissements sociaux et médico-sociaux : 30 novembre
Décembre	<ul style="list-style-type: none"> > Quel projet pour l'accueil temporaire dans les établissements pour enfants et adultes en situation de handicap ? : 5 décembre > Préparer et mettre en œuvre l'évaluation externe : 14 décembre > Troubles du spectre autistique : actualisation des connaissances : 15 décembre > Les personnels généraux et administratifs : acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies : 7 décembre

**L'ensemble de nos formations peut se réaliser en intra dans votre établissement ou service, sous forme de conseils, conférences, journées d'étude...
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations**

01

LE DROIT ET LES PRATIQUES

Toutes ces formations peuvent se réaliser en intra, au sein de vos établissements et services : conférence-débat, journée de formation, cycle long... N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations

Secret professionnel, secret partagé :
enjeux et exigences légales **11**

Réforme de la protection juridique des majeurs :
conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise
en charge **12**

Repères pour mieux comprendre le secteur social
et medico-social **13**

Quid de la responsabilité juridique des directeurs
et des cadres de direction dans les établissements
et services médico-sociaux ? **14**

Le dossier de l'utilisateur : quel contenu,
quelle organisation, pour quelle utilisation ? **15**

Comprendre et s'appropriier les recommandations
de bonnes pratiques professionnelles **16**

Comprendre et s'appropriier les recommandations
de bonnes pratiques professionnelles spécifiques
aux EHPAD **17**

SECRET PROFESSIONNEL, SECRET PARTAGÉ :

Enjeux et exigences légales

07
MAR
2017

Parce qu'elles consistent à accompagner au quotidien d'autres personnes, et d'autant plus parce que ces personnes sont en situation de fragilité, les interventions des travailleurs sociaux reposent sur la parole et l'échange d'informations. De ce fait, quel que soit le secteur dans lequel ils interviennent, quel que soit leur métier, quelle que soit leur fonction, ils sont confrontés quotidiennement à la question – à la fois technique et éthique – du secret, et aux paradoxes qu'elle génère : que peut-on dire, et à qui ? Que doit-on dire ?

Cette question, que les lois de janvier et mars 2002 ont mise en exergue à travers les enjeux liés aux droits des usagers et à la prévention et au traitement des situations de maltraitance, est d'autant plus difficile à appréhender que ses contours évoluent régulièrement. Or, ces évolutions impliquent une adaptation constante des interventions et des postures des professionnels, dans l'intérêt des usagers.



FORMATEUR

Séverine DEMOUSTIER, Directrice du CREA1 Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un DESS en Sciences Politiques



PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social

OBJECTIFS

- > Disposer de repères communs, actualisés
- > Échanger sur des exemples concrets, sur les pratiques respectives et sur les difficultés rencontrées
- > Permettre aux professionnels d'être sécurisés dans leur activité, de faciliter leurs relations avec leurs partenaires et, par conséquent, d'améliorer la qualité des accompagnements proposés

CONTENU

- > Les exigences issues des lois 2002-2 et 2002-303 en ce qui concerne :
 - le respect des droits des usagers en termes d'information, de confidentialité, etc.
 - le dossier de l'utilisateur
 - la prévention et le traitement des situations de maltraitance (possibilité et obligation de lever le secret, protection de la personne ayant témoigné, etc.)
 - le signalement des situations de maltraitance
- > Sur quels principes le secret professionnel se fonde-t-il, et quels en sont les objectifs ?
- > Comment se définissent et se distinguent le secret professionnel, le secret partagé, et les notions qui leur sont souvent associées ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et échanges à partir de situations concrètes

27

JAN

2017

RÉFORME DE LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS :

Conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise en charge

Le système de protection juridique des majeurs a été réformé par la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007. Entrée en vigueur le 1er janvier 2009, cette loi procède à une refonte complète des règles applicables à la protection juridique des personnes majeures.

Plus de six ans après la mise en œuvre de cette réforme, il apparaît souvent compliqué de cerner les domaines de compétences, les obligations et les limites d'interventions des personnes en charge d'une mesure de protection.

Un tour d'horizon des missions, obligations et limites d'intervention des personnes en charge des mesures de protection sera proposé ainsi que les articulations nécessaires à mener entre ces professionnels et les établissements sociaux et médico-sociaux.



FORMATEUR

Laëtitia MARTINEAU, Conseillère Technique au CREAL Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un Master 2 en droit de l'aide et de l'action sociale



PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire, en relation avec des personnes âgées, handicapées, vulnérables

OBJECTIFS

- > Comprendre les grands principes de la réforme de la protection juridique des majeurs et les changements induits par la réforme
- > Identifier et comprendre l'organisation des régimes de protection
- > Déterminer les missions des acteurs de la prise en charge en fonction des mesures de protection (MASP, MAJ, sauvegarde de justice, curatelle, tutelle)

CONTENU

- > Connaître les dispositions communes à l'ensemble des mesures de protection (droits de la personne protégée, les actes personnels, etc.)
- > Cerner les obligations, le contenu de la mission du mandataire et ses limites en fonction de la mesure de protection concernée
- > Identifier, en fonction de la mesure de protection, ce qui relève de la compétence du majeur, du représentant légal, du travailleur social, du personnel médical
- > Identifier les articulations entre les établissements médico-sociaux et les services et/ou personnes en charge d'une mesure de protection
- > Analyser autour de cas réels l'impact d'une mesure sur l'intéressé, les rapports avec les proches et les tiers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Interactive
- > Courts exposés, suivis d'échanges avec les participants
- > Études de cas
- > Appropriation par les stagiaires des textes indispensables
- > Fourniture de la documentation nécessaire

REPÈRES POUR MIEUX COMPRENDRE LE SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

07
NOV
2017

La révision générale des politiques publiques (RGPP) et la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST), ont profondément modifié l'organisation et le fonctionnement des institutions du secteur social et médico-social.

Ce changement de paysage a amené une rénovation de la planification et de la programmation sociale et médico-sociale (appel à projet, SROSMS...).

Dans ce contexte, il apparaît important pour les professionnels du secteur de comprendre dans quel cadre national et régional ils évoluent et de connaître les dispositifs mis en place.



FORMATEUR

Laëtitia MARTINEAU, Conseillère Technique au CREAI Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un Master 2 en droit de l'aide et de l'action sociale ou

Séverine DEMOUSTIER, Directrice du CREAI Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un DESS en Sciences Politiques



PUBLIC

Professionnels éducatifs, thérapeutiques, pédagogiques du secteur social, médico-social et sanitaire

OBJECTIFS

- > Connaître la nouvelle organisation administrative (ARS, DRJSCS...)
- > Comprendre les relations entre les institutions et les implications pour le secteur (appel à projet, régime d'autorisation, contractualisation...)
- > Identifier l'organisation en région Centre-Val de Loire

CONTENU

- > Les services déconcentrés de l'État (DRJSCS, DDCS, DDPP...)
- > La mise en place des ARS et la nouvelle organisation du secteur médico-social (conférence régionale de la santé et de l'autonomie, projet régional de santé, les nouveaux schémas, les délégations territoriales)
- > La réforme de la programmation sociale et médico-sociale
- > L'organisation en région Centre-Val de Loire et les grandes orientations régionales
- > Rôle et missions des agences nationales (ANAP, ANESM)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges pratiques

07
FÉV
2017

QUID DE LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DES DIRECTEURS ET DES CADRES DE DIRECTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX ?

Les droits des usagers s'accompagnent, pour les structures, d'obligations dont le non-respect par les professionnels est susceptible d'engager leur responsabilité et celle de l'établissement ou service pour lesquels ils exercent.

Souvent méconnue ou de façon approximative, la notion de responsabilité juridique est pourtant un enjeu important, sa connaissance par les professionnels qui travaillent au quotidien auprès des usagers est primordiale.

Cette formation vise à aider les professionnels à inscrire leur action dans une pratique éthique et conforme au droit.

OBJECTIFS

- > Disposer de repères communs, actualisés, et pouvoir répondre en particulier aux questions suivantes :
 - Qu'est-ce que la responsabilité juridique ? Quelles sont les différentes formes de responsabilité ?
 - Quels sont les principes applicables en matière de responsabilité ?
 - Quels enjeux et conséquences pour les directeurs et cadres de direction des établissements et services sociaux et médico-sociaux ?
 - Quels sont les contours, les limites de la responsabilité juridique ?

CONTENU

- > La notion de responsabilité
 - définition
 - les éléments déterminants de la responsabilité (la faute, le dommage, le lien de cause à effet)
- > Les différentes formes de responsabilité et les conditions de leur mise en œuvre
- > La responsabilité juridique dans le cadre des établissements et services sociaux et médico-sociaux :
 - les obligations des professionnels (le respect des droits fondamentaux, l'obligation d'information, le signalement, etc.)
 - présentation et analyse de la jurisprudence

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Analyse de cas



FORMATEUR

Laëtitia MARTINEAU, Conseillère Technique au CREAI Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un Master 2 en droit de l'aide et de l'action sociale



PUBLIC

Cadres de direction du secteur social, médico-social et sanitaire

LE DOSSIER DE L'USAGER :

Quel contenu,
quelle organisation,
pour quelle utilisation ?

04
AVR
2017

La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale et la loi 2002-303 relative aux droits des malades ont fait du dossier l'outil central garantissant le droit de l'usager à l'information au sein des établissements et services.

Parce qu'il rassemble les informations recueillies dans le cadre de l'accompagnement – et des accompagnements successifs, le dossier se situe au cœur de nombreux enjeux : travail en équipe, cohérence, continuité, etc. Parce qu'il est constitué et consulté par différents professionnels – et par l'usager lui-même, le dossier renvoie également à la question du secret et à celle de la qualité des écrits.

L'enjeu de cette formation pour les participants sera de comprendre les règles qui encadrent la constitution et l'utilisation du dossier, mais aussi d'échanger sur les pratiques afin de les améliorer et de faire du dossier un outil au service de la qualité de l'accompagnement et de l'information de l'usager.

OBJECTIFS

- > Connaître les règles juridiques qui encadrent la constitution du dossier, sa conservation et son accès
- > Améliorer sa méthodologie d'élaboration et de gestion des dossiers afin d'en faire un outil de travail entre professionnels et un outil de communication en direction de l'usager

CONTENU

- > Le dossier
 - le cadre juridique et réglementaire (loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, loi 2002-303 relative aux droits des malades, etc.)
 - le contenu : les différents éléments composant le dossier (données administratives, sociales, médicales, éducatives, etc.), les différents types de dossiers
 - la question des notes personnelles
- > L'accès au dossier
 - l'organisation de la consultation par les professionnels : la conciliation entre partage d'informations et secret professionnel ; la question de l'informatisation
 - l'accès de la personne à son dossier : modalités et accompagnement
- > Les modalités d'archivage des données et de conservation des dossiers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques ; Exemples ; Échanges pratiques



FORMATEUR

Laëtitia MARTINEAU, Conseillère Technique au CREAI Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un Master 2 en droit de l'aide et de l'action sociale ou
Séverine DEMOUSTIER, Directrice du CREAI Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un DESS en Sciences Politiques



PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire



COMPRENDRE ET S'APPROPRIER LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

13 JUN 2017

Depuis 2008, de nombreuses recommandations ont été publiées par l'ANESM. Or, celles-ci sont souvent méconnues des professionnels ; le rôle des encadrants est essentiel pour permettre aux professionnels de se les approprier. Cette formation vise à comprendre les modalités de réalisation, les modalités d'appropriation des recommandations et de transposition dans son établissement ou service.

OBJECTIFS

- > Comprendre les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (objet, modalités d'élaboration, enjeux)
- > S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour les diffuser et les intégrer à la stratégie de la structure
- > Acquérir des clés de lecture et d'analyse des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, en lien avec les enjeux des politiques sociales, les besoins des personnes accompagnées et les pratiques professionnelles à l'œuvre et en évolution

CONTENU

- > Les enjeux des recommandations
- > Les modalités d'élaboration des RBPP
- > Les modalités d'appropriation et de diffusion des RBPP au sein des établissements et services

À noter, cette formation ne pourra aborder toutes les recommandations ; aussi seront plus particulièrement étudiées les recommandations transversales de l'ANESM (Les attentes de la personne et le projet personnalisé. Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil. La bientraitance, définitions et repères. Expression et participation des usagers. Le questionnement éthique...)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive : apports théoriques et méthodologiques puis échanges



FORMATEUR

Séverine DEMOUSTIER, Directrice du CREAL Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un DESS en Sciences Politiques



PUBLIC

Cadres de direction du secteur social, médico-social et sanitaire

COMPRENDRE ET S'APPROPRIER LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES SPÉCIFIQUES AUX EHPAD

20 JUN 2017

Depuis 2008, de nombreuses recommandations ont été publiées par l'ANESM et depuis 2011 l'ANESM a développé des recommandations spécifiques relatives à la qualité de vie en EHPAD.

Cependant celles-ci sont souvent méconnues des professionnels ; le rôle des encadrants est essentiel pour permettre aux professionnels de se les approprier et pour pouvoir prendre en compte ces recommandations dans le projet de la structure.

Cette formation vise à comprendre les modalités de réalisation, les modalités d'appropriation des recommandations et de transposition dans son établissement ou service.

OBJECTIFS

- > Comprendre les RBPP spécifiques aux EHPAD (objet, modalités d'élaboration, enjeux)
- > S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour les diffuser et les intégrer à la stratégie de la structure
- > Déterminer les modalités de diffusion des recommandations de bonnes pratiques professionnelles au sein de son service et établissement

CONTENU

- > Modalités d'élaboration des recommandations de bonnes pratiques professionnelles
 - Zoom sur la qualité de vie en EHPAD et les quatre volets des recommandations de l'ANESM
 - Les objectifs de ces recommandations
 - L'usage de ces recommandations
- > Le lien avec les autres recommandations
- > Les modalités d'appropriation et de diffusion des recommandations de bonnes pratiques professionnelles au sein des établissements et services

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive : apports théoriques et méthodologiques puis échanges



FORMATEUR

Laëtitia MARTINEAU, Conseillère Technique au CREAI Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un Master 2 en droit de l'aide et de l'action sociale



PUBLIC

Cadres de direction et responsables du secteur médico-social et sanitaire

02

LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Toutes ces formations peuvent se réaliser en intra, au sein de vos établissements et services : conférence-débat, journée de formation, cycle long... N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations

ANALYSE DES PRATIQUES **19**

Entre réseau et partenariat : repères et mises en sens
pour un décroisement des pratiques professionnelles **20**

La « bientraitance » dans les pratiques professionnelles **21**

L'observation en protection de l'enfance :
outil d'évaluation diagnostique des situations
de vie des enfants et de leur famille **22**

L'approche systémique comme support au travail
éducatif auprès des familles **23**

Éthique d'une écriture professionnelle **24**

Participation des personnes accompagnées
dans les établissements et services médico-sociaux :
droits et usages... **25**

Les enjeux du partenariat dans le développement
de l'école inclusive **26**

Quel projet pour l'accueil temporaire dans les établisse-
ments pour enfants et adultes en situation de handicap ? **27**

Parentalité : la famille dans tous ses états... **28**

Parentalité des personnes en situation de handicap psychique **29**

ANALYSE DES PRATIQUES

Le CREAI Centre-Val de Loire accompagne les équipes de professionnels dans l'analyse de leurs pratiques.

Cette action est envisagée comme une activité de soutien pour que chacun devienne « sujet » de sa pratique professionnelle, c'est-à-dire qu'elle articule le savoir-faire (le métier), l'éthique, la mission, le cadre institutionnel et la relation avec les personnes accompagnées.

Elle repose donc sur :

- > un questionnement éthique, en favorisant la mise en mot de sa pratique professionnelle ;
- > un travail d'analyse centré sur des situations ou des thématiques concrètes, avec une tentative d'élucidation des contraintes et enjeux liés à sa posture professionnelle ;
- > un respect du cadre institutionnel et des places de chacun, en amenant le groupe à être un lieu d'expression, d'écoute, de réflexion, d'analyse, d'entraide, où il est possible, entre autres, d'exposer sa pratique, ses difficultés, ses ressources, ses doutes, sa créativité ;
- > une compréhension des transformations opérées dans les métiers du travail social.

Les formateurs du CREAI Centre-Val de Loire intervenant dans le cadre de l'analyse des pratiques sont systématiquement titulaires de diplômes des secteurs médico-social et/ou sanitaire (formations initiales d'Éducateurs Spécialisés ou d'infirmiers en psychiatrie ou de psychologues cliniciens), formateurs en travail social et médico-social (intervenants en formations initiale et continue) et titulaires de diplômes et titres universitaires en psychologie et/ou en sociologie et/ou en psycho-sociologie et/ou en sciences de l'éducation et/ou en philosophie.

L'équipe pluriprofessionnelle de formateurs constituées par le CREAI permet ainsi aux directions des établissements et services de disposer d'une pluralité de profils pouvant répondre à des besoins et pratiques diversifiés (établissements/services, équipes, publics accompagnés, missions...).

Le CREAI Centre-Val de Loire reste à l'entière disposition des équipes de direction et d'accompagnement pour affiner le choix des intervenants et l'organisation des séances.

Par ailleurs, les Formateurs-Consultants du CREAI Centre-Val de Loire se mettent systématiquement en contact avec les directions d'établissement et service et ce, en amont de l'intervention. Cela permet un premier contact, y compris parfois avec les équipes, mais également d'affiner les modalités pédagogiques, de co-construire un projet d'intervention et de préciser les modalités d'organisation.

Analyse des pratiques en gériatrie

Depuis 2015, M^{me} Claire Beaurain, géronto-psychologue et Formatrice-Consultante pour le CREAI Centre-Val de Loire propose d'animer des séances d'analyse des pratiques auprès des équipes accompagnant le vieillissement des personnes.

ENTRE RÉSEAU ET PARTENARIAT :

Repères et mises en sens
pour un décloisonnement
des pratiques professionnelles

13
MAR
2017

L'emploi récurrent du terme « réseau » dans des domaines variés questionne la portée et l'étendue d'un phénomène qui élèverait le réseau au rang de structure déterminante de la société contemporaine.

Le travail social n'échappe pas à ce mouvement et est régulièrement traversé par des incitations, voire des injonctions, à travailler en réseau, au point de présenter cette démarche comme un référentiel de l'action sociale visant une prise en compte interdisciplinaire et complémentaire de la situation des usagers.

Dans le même temps, la complexité des problématiques rencontrées engage régulièrement les professionnels dans des dynamiques de coopération interinstitutionnelles. Partenariat et travail en réseau constituent de fait deux outils efficaces dans une approche concertée des situations.

OBJECTIFS

- > Repérer les différences entre travail en réseau et partenariat
- > Appréhender les enjeux des actions interprofessionnelles et interinstitutionnelles autour de l'usager et avec lui
- > Réfléchir sur l'intérêt d'une démarche de conceptualisation des démarches de réseau et de partenariat préalable à leur mise en œuvre

CONTENU

- > Définition du réseau et du partenariat
 - approche historique des termes « réseau » et « partenariat »
 - place du réseau et du partenariat dans les textes régissant l'action sociale et médico-sociale.
 - déclinaisons du travail en réseau
- > Les enjeux du travail en réseau et du partenariat
 - complémentarité du réseau et du partenariat
 - travail en réseau et travail de réseau
 - enjeux des relations formelles et informelles
 - réseau et contournement des dispositions institutionnelles
 - travail en réseau et partenariat dans l'approche des situations complexes
- > La place de l'usager dans le travail en réseau et le partenariat
 - articulation entre partenariat, travail en réseau, et réseau de l'usager
 - implications de l'usager dans les démarches de réseau et de partenariat
 - circulation des informations dans le réseau et auprès des partenaires



FORMATEUR

Thierry TOURTE, Éducateur Spécialisé,
Formateur en travail social, Docteur
en sociologie – travail social



PUBLIC

Travailleurs sociaux intervenant
dans un établissement ou service social
ou médico-social

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et échanges à partir de situations professionnelles

LA « BIENTRAITANCE » DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

30&31
JAN
2017

« Bientraitance », « maltraitance » : que signifient ces termes ? Pourquoi envahissent-ils le champ des pratiques professionnelles dans l'accompagnement au quotidien ?

De quoi parle-t-on et comment ordonner cet ensemble de préoccupations en champs de questionnements spécifiques ?



FORMATEUR

Jacki CHOPLIN, Éducateur, Formateur en travail social, Titulaire d'un DEES en sciences de l'éducation et de la formation, Docteur en sciences humaines

Séverine DEMOUSTIER, Directrice du CREAI Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un DESS en Sciences Politiques



PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire



OBJECTIFS

- > Permettre aux participants de mieux connaître le cadre juridique de la « bientraitance »
- > Appréhender et questionner la notion de bientraitance de façon multi-référentielle
- > Formalisation et réexamen de ses pratiques professionnelles

CONTENU

- > Du cadre juridique de la « bientraitance » à l'évolution des pratiques professionnelles
 - présentation du cadre juridique
 - mise en lien du cadre juridique avec les attendus des nouvelles politiques sociales et leurs effets sur l'accompagnement au quotidien : mise en sens, attentes ; la place de la personne accueillie, de sa famille, du professionnel, de l'institution, des autres partenaires
- > Les recommandations de l'ANESM en matière de bien-traitance
 - mission, fonction et rôle de l'ANESM
 - que nomme-t-on « bonnes pratiques professionnelles » ? Comment bien utiliser les outils déjà existants ? Comment renouveler sa pratique au quotidien dans ce sens ?
 - présentation et commentaire des recommandations
- > Travailler sur le plan éducatif à partir de « recommandations »
 - que signifie « recommander une pratique » ?
 - articulations entre recommandations, fiche de poste, exercice du métier

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive : apports théoriques et méthodologiques puis échanges
- > Remise d'un Power Point et de documents
- > Étude de situations concrètes
 - à partir de ces repères théoriques et méthodologiques, travail sur des situations concrètes d'accompagnement
 - Faire émerger des évolutions possibles dans son accompagnement

FORMATION INTRA L'OBSERVATION EN PROTECTION DE L'ENFANCE :

outil d'évaluation diagnostique des situations de vie des enfants et de leur famille

La pertinence et la qualité des réponses sociales et médico-sociales sont liées à la qualité de l'observation et de l'évaluation des situations de vie des personnes, et au rôle de ces dernières dans leur évaluation.

Le CREA Rhône-Alpes a travaillé à la construction d'un outil d'évaluation des situations individuelles dans le champ de la protection de l'enfance. La construction puis la validation scientifique de cet outil destiné aux professionnels, pour l'évaluation initiale et régulière et l'ajustement de projet, se sont inscrites dans le cadre d'un programme de recherche-action soutenu par l'ONPE

(Observatoire National de la Protection de l'Enfance), et en partenariat avec 4 Conseils départementaux.

Le CREA Centre-Val de Loire, en lien avec le CREA Rhône-Alpes, a été formé à la démarche et à l'outil d'évaluation diagnostique des situations de vie des enfants et de leur famille. Il est en mesure d'accompagner et de former les professionnels des Conseils départementaux et des associations à son utilisation.

N'hésitez pas à nous consulter pour davantage d'informations, et pour construire ensemble ce programme de formation en intra.

L'APPROCHE SYSTÉMIQUE COMME SUPPORT AU TRAVAIL ÉDUCATIF AUPRÈS DES FAMILLES

12
JUN
2017

De tous les dispositifs thérapeutiques mis en place ces dernières années, les prises en charges adressées au groupe familial ont vu leurs nombres ainsi que leurs fréquences augmenter de façon singulière et ce, quels que soient les cadres d'intervention.

OBJECTIFS

La formation propose de visiter ces pratiques, d'y interroger les différents niveaux de pertinence, d'en mesurer les effets, et de prendre en compte les limites de ces modèles d'actions.

Ainsi, il sera possible d'appréhender la famille, l'institution, les relations humaines comme un système avec la prise en compte du sens et la fonction de l'apparition et/ou du maintien d'une difficulté et comment chacun des éléments du système, y compris ceux du système « soignant », participent à cette définition. Il s'agit de mettre en place les bases d'une méthodologie centrée sur un travail relationnel, ce qui permettra d'en saisir la complexité, mais aussi tout son intérêt en pratique.

CONTENU

- > Les théories de la communication : communications verbales et analogiques
- > Notions d'alliance et de coalition, la triangulation
- > Notion de système : concepts, définition et caractéristiques d'un système
- > La fonction du symptôme, rôles, règles et mythes
- > Éducation spécialisée et modélisation systémique
- > « Le changement » : enjeux, stratégies et limites
- > Le génogramme
- > Notion de travail en réseau

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et échanges autour de situations professionnelles



FORMATEUR

Thierry TOURTE, Éducateur Spécialisé,
Formateur en travail social, Docteur
en sociologie – travail social



PUBLIC

Professionnels du secteur social,
médico-social et sanitaire

ÉTHIQUE D'UNE ÉCRITURE PROFESSIONNELLE

Écrire en situation professionnelle se décline en travail social sous de multiples formats. Des notes manuscrites sur un cahier de liaison au rapport élaboré pour le magistrat, en passant par des comptes-rendus de réunions, notes d'incidents, rédaction de projets... le professionnel est devenu un expert écrivant. Pourtant, les questions restent entières d'une possible coopération de l'usager dans l'écriture tant l'y associer est une gageure. Ainsi, les différentes formes d'écriture doivent s'expérimenter, se travailler, se discuter pour en percevoir les enjeux de pouvoir, de savoir, de loyauté et entrevoir comment cet outil peut servir la mission d'accompagnement.

En chaque forme d'écrit subsiste un substrat plus ou moins important du sujet écrivant qui se dévoile, instituant dans ce mouvement l'usager comme sujet. Cette subjectivation en miroir, intrinsèquement liée à la mission du professionnel, donne à voir de son implication, de sa professionnalité et fait naître un autre sujet alors rendu visible par le texte. L'enjeu est tel qu'il lui faut se discuter à la lumière d'une éthique explorée par chacun.

OBJECTIFS

- > Travailler à écrire dans le respect de ses valeurs pour rendre compte sans se réduire à rendre des comptes
- > Décrypter les enjeux à l'œuvre dans les processus d'écriture pour en déjouer les contraintes et utiliser sa science d'écrivant au service d'une mission d'accompagnement

CONTENU

- > Approche des différentes fonctions de l'écrit, le texte, et du processus d'écriture (Goody, Bourdieu)
- > L'écriture pensée comme un projet
- > Notions d'éthique (Ricœur, Weber...)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques sur les notions d'écrits et d'écriture
- > Lecture de textes
- > Mises en situations d'écriture
- > Échanges à partir d'écrits professionnels



FORMATEUR

Caroline ROBICHON, Éducatrice Spécialisée, Formatrice en travail social, Titulaire d'un Master 2 en sciences de l'éducation et d'un Master 2 en Philosophie



PUBLIC

Tout professionnel du travail social s'interrogeant sur ses pratiques d'écriture



PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX :

Droits et usages...

18
SEPT
2017

Depuis plus d'une dizaine d'années, en France et en Europe, la notion de « participation » s'est progressivement imposée comme une modalité incontournable du fonctionnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Par la loi du 2 janvier 2002 et la loi du 11 février 2005, les établissements et services médico-sociaux français sont dès lors contraints juridiquement — et interrogés dans leurs capacités — d'associer les publics accueillis aux processus de décisions internes des institutions. Cet impératif peut cependant être mis à l'épreuve face aux spécificités du handicap.



FORMATEUR

Thierry TOURTE, Éducateur Spécialisé,
Formateur en travail social, Docteur
en sociologie – travail social



PUBLIC

Professionnels du secteur
médico-social



OBJECTIFS

- > Identifier le cadre juridique et politique de la notion de participation
- > Produire une analyse de la notion de participation à partir des sciences sociales
- > Croiser les regards et échanger sur les pratiques pour bénéficier des expériences de chacune

CONTENU

- > Apports contextuels
 - le cadre juridique et réglementaire (loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, loi 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, loi H.P.S.T.) et l'ensemble du contexte politique qui porte la notion de participation (« démocratie participative », contexte de décentralisation, Union Européenne...)
 - apports des sciences sociales
 - apport théorique (concepts sociologiques) sur la « participation » pour en comprendre les enjeux et les limites
 - analyse de la participation en prenant en compte les spécificités du secteur médico-social
- > Analyse croisée et échanges sur les pratiques participatives mises en œuvre
 - connaître et discuter les pratiques participatives, les confronter à l'analyse et aux modèles théoriques qu'elles engagent

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et échanges autour de situations professionnelles

LES ENJEUX DU PARTENARIAT DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

02
FÉV
2017

École inclusive et droit à la scolarisation de tous les enfants sont les grands principes soutenus par les pouvoirs publics.

Pour offrir aux élèves en situation de handicap un parcours scolaire adapté, cohérent et favoriser le développement d'une école inclusive, la coopération de l'ensemble des acteurs des établissements et services médico-sociaux (ESMS), de l'Éducation Nationale et des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), s'avère indispensable.

OBJECTIFS

- > Appréhender et différencier les concepts d'intégration, d'inclusion scolaire, d'école inclusive
- > Cerner les enjeux du partenariat ESMS-MDPH-EN
- > Identifier les freins et leviers dans l'accueil, la scolarisation et l'accompagnement de l'élève handicapé

CONTENU

- > L'évolution des orientations pour l'école dans l'accueil et la scolarisation des élèves handicapés
- > Les processus intégratif et inclusif
- > La notion de besoins éducatifs particuliers
- > La démarche partenariale d'accompagnement des parcours des élèves
- > La place et le rôle des différents partenaires
- > Textes de référence

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Étude de cas
- > Travaux de groupes
- > Pédagogie interactive fondée sur les savoirs et pratiques des participants



FORMATEUR

Serge SIBEL, Inspecteur de l'Éducation Nationale (ASH), Conseiller-Technique du recteur de l'académie Orléans-Tours / Étèves en situation de handicap



PUBLIC

Professionnels du secteur médico-social

QUEL PROJET POUR L'ACCUEIL TEMPORAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS POUR ENFANTS ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP ?

05 DÉC 2017

Expérimenté depuis plus de 20 ans, légitimé par la loi 2002-2, réglementé par un décret du 17 mars 2004 et la circulaire du 12 mai 2005, l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap peut permettre des temps de répit pour les aidants familiaux, la mise en place de modalités d'essai ou d'expérimentation dans l'accompagnement de la personne, l'articulation entre deux projets d'accompagnement, comme de pallier des périodes de fermeture des structures...

Le développement de ce type d'accueil apparaît aujourd'hui comme une nécessité, adaptée aux nouvelles problématiques sociales et à l'évolution de la cellule familiale, comme à la professionnalisation des pratiques en la matière.



FORMATEUR

Séverine DEMOUSTIER, Directrice du CREAI Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un DESS en Sciences Politiques



PUBLIC

Professionnels des établissements médico-sociaux et sanitaires qui accueillent des enfants et des adultes en situation de handicap — ouverte également aux structures pour personnes âgées intéressées par l'accueil temporaire

OBJECTIFS

- > Acquérir des connaissances sur les spécificités de l'accueil temporaire
- > Adapter ses pratiques professionnelles

CONTENU

- > Clarifier les objectifs et le sens de l'accueil temporaire
- > S'approprier les bases législatives et réglementaires
- > Connaître son environnement pour mieux répondre aux besoins, en réseau et partenariat
- > Accueil temporaire ; accueil de jour ; accueil d'urgence : comment s'y retrouver ?
- > Identifier les leviers comme les difficultés de l'accueil temporaire
- > Passer en revue les différentes thématiques pour soulever des repères communs :
 - l'observation et l'évaluation des situations
 - la continuité des soins
 - l'interaction entre personnes accueillies de façon permanente et celles accueillies en accueil temporaire
 - la relation aux aidants familiaux
- > Les incontournables d'un projet d'accueil temporaire, que l'établissement soit dédié ou non
- > Les outils de l'accueil temporaire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Une formation qui s'appuie sur une étude et une formation-action réalisée par le CREAI Centre-Val de Loire, ainsi que sur un référentiel de pratiques en matière d'accueil temporaire professionnel construit dans ce cadre, avec des professionnels d'établissements et services. La récente recommandation de l'ANESM de janvier 2015 « Le soutien des aidants non professionnels. Une recommandation à destination des professionnels du secteur social et médico-social pour soutenir les aidants de personnes âgées, adultes handicapées ou souffrant de maladie chronique vivant à domicile » servira également d'appui à cette formation.

PARENTALITÉ : LA FAMILLE DANS TOUS SES ÉTATS...

**La famille est en mouvement...
Il s'agit dès lors d'appréhender la famille
occidentale et « libérale » dans son
contexte socio-historique.**

On assiste alors récemment et progressivement à l'émergence d'une famille contemporaine élective, « libre », mais fragile. Cela impacte nécessairement les pratiques des professionnels en ESMS.

Tenter de comprendre et d'analyser les bouleversements et la complexité qui traversent la famille actuelle permet également d'appréhender, de déconstruire, de mettre au travail nos représentations, nos projections, nos identifications.

Toutes les parentalités sont partielles et nous pourrions à ce titre parcourir et déconstruire les trois axes de la parentalité : expérience, pratique, exercice... qui demeurent un outil d'élaboration dans les situations d'observation et d'accompagnement des liens parents-enfant.



FORMATEUR

Christophe LECOMTE, Éducateur
Spécialisé, Formateur en travail social,
Conseiller Technique au CREA
Centre-Val de Loire, Titulaire d'une
Maîtrise en psycho-sociologie et certifié
en sociologie clinique



PUBLIC

Professionnels des secteurs social,
médico-social et sanitaire

OBJECTIFS

- > Appréhender les changements qui concernent le fonctionnement de la famille occidentale, changements qui impactent les pratiques des professionnels en ESMS
- > Mettre au travail nos représentations, nos projections concernant ces bouleversements et tenter d'en mesurer l'impact sur un quotidien de l'accompagnement
- > Identifier et analyser de nouvelles organisations : couple, parents, père, mère, enfant
- > Approcher les concepts de parentalité (sensibilisation)
- > Croiser les regards et échanger sur les pratiques

CONTENU

- > La famille occidentale dans son contexte socio-historique
- > L'émergence de la famille contemporaine et « libérale », élective, « libre », mais fragile
- > La nouvelle organisation du couple et la place de l'enfant
- > Les trois axes de la parentalité (expérience, pratique, exercice) : outil pour les pratiques d'observation, d'évaluation et d'accompagnement
- > Les dysfonctionnements de la fonction parentale et l'évolution des modalités d'accompagnement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et échanges concernant des situations cliniques
- > Pédagogie interactive
- > Remise d'une bibliographie

PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

27
MAR
2017

La procréation des personnes en situation de handicap psychique fait l'objet, le plus souvent, d'un déni de la part de la société. Pourtant, il existe un désir exprimé d'être parent chez de nombreuses personnes. Ce désir se concrétise parfois.

Cette situation relativement nouvelle génère inquiétudes, questions et réflexions.

L'arrivée d'un enfant résultant d'un désir, d'un amour réel et concernant des adultes en situation de handicap psychique est, d'une certaine manière, impensable. Pourtant, pendant longtemps, il n'y a pas vraiment eu de blocages concernant cette parentalité spécifique.

La préoccupation majeure concerne, bien sûr, l'enfant qui va naître dans cette famille. Plus le degré d'autonomie des futurs parents est faible, plus les professionnels s'inquiètent.

Dès lors, il s'agit de déconstruire nos représentations à ce sujet et de questionner nos pratiques d'accompagnement...

OBJECTIFS

- > Déconstruire les représentations sur la parentalité des personnes en situation de handicap psychique
- > Questionner et penser les pratiques d'accompagnement lors de la grossesse, de l'arrivée de l'enfant, de la constitution d'une famille (monoparentale ou non)
- > Partager nos pratiques respectives

CONTENU

- > Approche socio-historique et état des lieux : quelques chiffres
- > Place-Rôle-Fonction des deux parents (maternité et paternité)
- > Droit des parents en situation de handicap psychique
- > Pratique de la parentalité : soin du bébé, sécurité de l'enfant, stimulation sensorielle puis cognitive, tâches d'éducation, questions de l'autorité et de l'obéissance, expression des sentiments, suivi scolaire... mais aussi conséquences de la prise de conscience par l'enfant du handicap de ses parents
- > Évaluation des conséquences de l'arrivée d'un enfant sur l'équilibre socio-psychique de la mère, du père, du couple : risque « d'hypernormalisation », exigence plus élevé avec les adultes handicapés
- > Travail éducatif et prise en charge favorisant et valorisant les compétences des parents, entre autres pour développer le lien mère-enfant, père-enfant
- > Travail en partenariat et en réseau

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive
- > Apports théoriques
- > Échanges à partir de situations concrètes



FORMATEUR

Christine PRIZAC, Éducatrice
Spécialisée, Formatrice en travail social,
Titulaire d'un Diplôme Universitaire en
Pratique Sociale, Conseillère conjugale



PUBLIC

Professionnels des secteurs social,
médico-social et sanitaire

03

LES PROFESSIONNELS DU TRAVAIL SOCIAL

Toutes ces formations peuvent se réaliser en intra, au sein de vos établissements et services : conférence-débat, journée de formation, cycle long... N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations

Le référent du projet de la personne : pour passer des
évidences à une véritable connaissance de la fonction **31**

La fonction de coordination d'équipe **32**

Les personnels généraux et administratifs :
acteurs de l'accompagnement des personnes
accueillies **33**

LE RÉFÉRENT DU PROJET DE LA PERSONNE :

Pour passer des évidences
à une véritable connaissance
de la fonction

05
OCT
2017

La notion de référent est un thème que l'on pourrait qualifier de « fourre-tout » tant il est utilisé dans de nombreux champs d'interventions et tant il est soumis à des pratiques parfois très divergentes. Dans le secteur médico-social, selon les sensibilités professionnelles et selon les fonctions, cette notion abordée en formation peut susciter un certain nombre de controverses.

Les contenus porteront donc sur l'importance de désigner une personne de référence pour articuler les actions entre les acteurs sociaux concernés, pour coordonner les niveaux d'échanges et les outils de mise en place et de suivi de l'accompagnement.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

> Apports théoriques et pédagogie interactive à partir de situations cliniques



FORMATEUR

Marie-Renée BAZIREAU, Éducatrice,
Formatrice en travail social, Titulaire
d'un Diplôme Universitaire de la Pratique
Sociale



PUBLIC

Professionnels du secteur social,
médico-social et sanitaire

OBJECTIFS

- > Comprendre que la fonction de référent s'inscrit dans une dynamique d'équipe
- > Les niveaux d'action que pose la fonction de référent
- > Analyser les conditions d'exercice de la fonction de référent

CONTENU

- > Une dynamique d'équipe :
 - d'une logique d'équipe pluridisciplinaire à une logique d'équipe de projet : la notion de personnes-ressources qui vont s'associer au référent et jouer un rôle actif et significatif dans le projet de la personne
 - la légitimité du référent dans un cadre éthique : la notion d'engagement et de responsabilité
 - la légitimité du référent dans un cadre institutionnel : la nécessaire articulation de son action avec la mission de l'établissement et le projet institutionnel, la nécessité de rendre compte de son action par rapport au projet de l'usager
- > Les 4 niveaux d'action de la fonction de référent :
 - par rapport à la connaissance de la personne : rôle d'écoute et de mémoire, recueillir des informations et les centraliser
 - par rapport à l'identification de ses besoins : contribuer à l'analyse et à la synthèse des besoins
 - par rapport à la conception du projet : rôle d'animer ou co-animer la réunion de projet de la personne
 - par rapport à la mise en œuvre, au suivi et l'évaluation du projet : un rôle de coordinateur et de médiateur dans les actions menées.
- > Des conditions d'exercice :
 - les niveaux de délégations et de responsabilités à définir : dans les relations avec les familles, avec les partenaires hors-institution
 - les limites et les risques dans l'exercice de la fonction du référent : l'équipe comme espace de régulation

LA FONCTION DE COORDINATION D'ÉQUIPE

30&31
MAR
2017

Les objectifs de la formation sont, d'une part, d'apporter une connaissance théorique précise concernant cette nouvelle fonction de coordination qui imprègne de plus en plus les organisations, et de permettre aux professionnels de ces établissements, d'autre part, de s'approprier les enjeux et les modalités d'application de cette fonction de manière concrète, et selon les orientations spécifiques voulues par chacun des deux établissements.

OBJECTIFS

- > Comprendre dans sa globalité les enjeux de la coordination dans les établissements et services aujourd'hui
- > Se doter d'un cadre théorique d'approche et d'outils pertinents pour coordonner une équipe
- > Formaliser ses acquis et ses compétences en matière de coordination

CONTENU

- > État des lieux des connaissances des pratiques et des représentations en matière de coordination
- > Enjeux de la coordination dans les Établissements Médico-Sociaux – le cadre juridique – les recommandations des bonnes pratiques – les trois niveaux de coordination dans un EMS – les domaines de la coordination (l'équipe pluriprofessionnelle, les approches pluridisciplinaires, les partenaires et la coordination des acteurs extérieurs)
- > Approche théorique et réflexive de la « mission de coordination » : Que signifie le terme coordonner ? Les différents mécanismes de coordination dans une organisation de travail (référence : MINTZBERG) et les enjeux des frontières professionnelles dans la coordination. Comment comprendre les différences entre coordonner, coopérer et collaborer ?
- > Identification des postures professionnelles à tenir et des outils à mobiliser

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et méthodologiques
- > Pédagogie interactive mobilisant les pratiques et les savoirs des professionnels
- > Remise de documents et d'une bibliographie adaptée
- > Illustration à partir d'exemples concrets



FORMATEUR

Jacki CHOPLIN, Édicateur, Formateur en travail social, Titulaire d'un DEES en sciences de l'éducation et de la formation, Docteur en sciences humaines



PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire

LES PERSONNELS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS :

Acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies

07
DÉC
2017

Les personnels des services généraux et administratifs travaillant dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux font partie d'équipes pluridisciplinaires qui accompagnent des usagers dans leur parcours de vie. Intervenant sur des missions considérées comme étant à la périphérie de l'encadrement de proximité éducatif, thérapeutique, social, ils n'en demeurent pas moins en contact régulier et direct avec les usagers.

Les relations et interactions qui peuvent se produire jouent alors un rôle dans la prise en charge de ces derniers.



FORMATEUR

Laëtitia MARTINEAU, Conseillère Technique au CREAL Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un Master 2 en droit de l'aide et de l'action sociale ou

Séverine DEMOUSTIER, Directrice du CREAL Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un DESS en Sciences Politiques



PUBLIC

Tous les personnels des services généraux et administratifs en contact direct avec le public accueilli dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux : secrétaire, surveillant de nuit, agent d'entretien et d'intérieur, cuisinier, lingère, maîtresse de maison...

OBJECTIFS

- > Prendre conscience de son implication au sein d'un projet, d'une institution, d'une équipe, qui ne peut pas être associée aux seules dimensions techniques ou administratives
- > Se positionner dans un accompagnement global des personnes
- > S'insérer dans le projet global de l'institution et l'environnement de demain

CONTENU

- > Le secteur de l'action sociale et médico-sociale : panorama général
- > Le cadre législatif et réglementaire
- > Les établissements et services et leurs gestionnaires : missions et projet d'établissement
- > Les usagers : profils et projets personnalisés
- > Les professionnels : métiers et champs d'intervention
- > Caractéristiques et représentations des publics accueillis : quelles difficultés connaissent ces publics et comment les appréhender ?
- > Les personnels des services généraux et administratifs : panorama des métiers : fonctions, positionnements face aux autres professionnels et face aux usagers (articulations, implications...)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > À partir d'exemples de dispositifs innovants et de situations apportées par les participants, approche de perspectives professionnelles possibles, repères pour une meilleure pratique...

04

ACCOMPAGNEMENT ET RELATION AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Toutes ces formations peuvent se réaliser en intra, au sein de vos établissements et services : conférence-débat, journée de formation, cycle long... N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations

Le développement de l'enfant	35
Les troubles de l'attachement chez l'enfant	36
Troubles du spectre autistique : actualisation des connaissances	37
Les conduites à risques à l'adolescence : les comprendre pour mieux les prendre en charge	38
Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les établissements sociaux et médico-sociaux	39
Éthique de l'accompagnant	40
Accompagner la personne en situation de polyhandicap	41
Travailler avec les publics en situation de handicap psychique	42
Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap : comment accompagner droits et désir ?	43
Accompagnement éducatif et diversité culturelle	44
Accompagner la fin de vie	45
Les troubles du comportement chez la personne âgée	46
Accompagner des personnes atteintes de la maladie d'alzheimer	47

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

22
SEPT
2017

Bien connaître le développement global des jeunes enfants est indispensable à tout professionnel de la petite enfance et de l'enfance.

Les connaissances en ces domaines sont en perpétuelle évolution, d'où la nécessité de les maintenir à jour pour chaque professionnel.

OBJECTIFS

- > Cette formation permettra aux professionnels de contribuer à favoriser le développement global de l'enfant et de répondre à ses besoins psychoaffectifs, physiologiques et de soins. Il s'agira donc :
 - d'apporter aux participants un éclairage théorique sur le développement et les comportements d'enfants de 0 à 12 ans
 - d'analyser, en groupe, le sens de leur pratique et leurs attitudes éducatives
 - de détecter les signes liés aux pathologies et de mettre en place une intervention adaptée, à partir d'un travail d'observation
 - de travailler les liens et les relais avec les parents et l'équipe
 - de réfléchir à la construction de l'identité de l'enfant et au rôle de l'adulte (parents - professionnels) dans ces étapes

CONTENU

- > Le développement psychologique du bébé de 0 à 3 ans :
 - les stades de développement moteur et intellectuel, l'acquisition du langage, le développement affectif et relationnel, le développement social jusqu'à 3 ans, l'évolution des interrelations et de la prise de conscience de soi et d'autrui de 0 à 3 ans
- > Le développement psychologique de l'enfant de 3 à 6 ans :
 - la notion d'enfant, le développement cognitif, le développement affectif, le développement social
- > Les incidences de ces étapes sur le comportement en société, dans le jeu, avec les adultes...
- > Le développement psychologique de l'enfant de 6 à 12 ans
- > Apaisement œdipien et période de latence ?
- > Le pré-pubertaire et le rôle de l'adulte
- > Le groupe de pairs

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques, partage d'expériences, vidéos, textes de référence



FORMATEUR

Sophie RONCAY, Psychologue
clinicienne, Formatrice en travail social



PUBLIC

Professionnels de la petite enfance :
éducateurs spécialisés, éducateurs
de jeunes enfants, auxiliaires de
puériculture, assistantes maternelles,
assistants familiaux...

17
NOV
2017

LES TROUBLES DE L'ATTACHEMENT CHEZ L'ENFANT

Une base essentielle est inévitable au bon développement et à l'épanouissement de tout être humain. Malheureusement cette nécessité de l'existence se retrouve parfois négligée, oubliée, mal comprise ou peu présente dans la vie de certains enfants. Il en résulte une grande souffrance pouvant déclencher des comportements inappropriés et incompréhensibles chez ces enfants en mal d'amour.

Cette formation est destinée essentiellement à des professionnels de la petite enfance qui, dans le cadre de leur pratique, rencontrent des enfants et leurs parents et aimeraient en savoir davantage sur leurs représentations d'attachement.

OBJECTIFS

- > Comprendre les processus de séparation et d'individuation à la lumière des données récentes sur la construction des liens et la théorie de l'attachement
- > Savoir reconnaître les troubles de l'attachement et les troubles du processus de séparation-individuation
- > Permettre aux professionnels de mieux accompagner les enfants et les familles en difficulté

CONTENU

- > L'historique de l'attachement
- > La construction du lien d'attachement
- > Le développement du cerveau
- > Les phases de l'attachement
- > Les types d'attachement : influence de Bowlby, Ainsworth et Main dans la théorie de l'attachement
- > Les troubles d'attachement et les troubles de comportements associés
- > Les moyens pour assurer un attachement sécurisé
- > Les pistes d'intervention en troubles de l'attachement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques, partage d'expériences, vidéos, textes de référence



FORMATEUR

Sophie RONCAY, Psychologue
clinicienne, Formatrice en travail social



PUBLIC

Personnel travaillant avec des enfants :
crèche, secteur de pédopsychiatrie, PMI,
pédiatrie, ES, AF, AVS...

TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE :

Actualisation des connaissances

15
DÉC
2017

Le 2 mai 2013, Marie-Arlette CARLOTTI, ministre déléguée chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, a présenté le 3^e plan autisme (2013-2017). L'actualisation des connaissances en matière d'autisme et d'accompagnement des publics concernés se révèle indispensable.

Ce 3^e plan autisme 2013-2017 met l'accent sur la formation des professionnels et incite à diffuser largement les recommandations de l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des Établissements et Services sociaux et Médico-sociaux (ANESM) et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Ces recommandations doivent faire référence pour l'ensemble des professionnels. Cette formation constitue un levier fondamental pour changer les pratiques professionnelles et ainsi améliorer la qualité de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement.

OBJECTIFS

- > Actualiser les connaissances sur l'autisme, les troubles du Spectre Autistique (TSA)
- > Repérer les signes d'alerte et les symptômes inhérents à l'autisme
- > Comprendre les caractéristiques cognitives et sensorielles de l'autisme.

CONTENU

- > Fonctionnement et caractéristiques des enfants avec TSA
- > Fonctionnement cognitif et sensoriel particulier
- > Diversité des tableaux cliniques des enfants avec TSA
- > Symptomatologie chez le jeune enfant

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés théoriques, vidéos, échanges avec le groupe, liste de ressources bibliographiques



FORMATEUR

Sophie RONCAY, Psychologue
clinicienne, Formatrice en travail social



PUBLIC

Professionnels des secteurs médico-social et sanitaire

29
MAR
2017

LES CONDUITES À RISQUES À L'ADOLESCENCE :

Les comprendre pour
mieux les prendre
en charge

Le terme « conduites à risques » caractérise l'ensemble des comportements que l'adolescent met en œuvre pour mettre à l'épreuve, réellement ou symboliquement, sa propre existence. La prise de risque est inhérente à l'adolescence, et les conduites à risques sont à appréhender comme une recherche de sens.

Elles sont aussi parfois la manifestation de troubles à côté desquels il ne faut pas passer. Dans une période où il est de plus en plus difficile de proposer une prise en charge globale, ces comportements hétéro-agressifs ou auto-agressifs mettent à mal l'ensemble des protagonistes d'une institution et les professionnels se sentent parfois impuissants. Il nous faut mieux comprendre ces conduites pour en déceler les enjeux et œuvrer à une prise en charge institutionnelle adaptée.

OBJECTIFS

- > Aborder l'adolescence dans sa complexité : une période de fragilité qui ne peut se penser en dehors d'un examen approfondi du contexte social et familial agissant sur le processus de construction identitaire
- > Donner quelques repères sur la place des conduites à risques dans ce processus, trop souvent envisagées à travers le seul prisme de leur dimension destructrice, la formation en propose une lecture plus anthropologique pour les appréhender avant tout comme des actes de passage aux fortes potentialités organisatrices
- > Réfléchir autour du positionnement professionnel dans la relation à l'adolescent et sur les possibles réponses éducatives

CONTENU

- > Approche pluridisciplinaire de la dynamique de l'adolescence
- > La question identitaire : séparation et individuation
- > Les différentes conduites à risque
- > Passage à l'acte/acte de passage
- > Le corps

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyse de situations concrètes rencontrées dans sa pratique institutionnelle



FORMATEUR

Vincent ROMEYER-DHERBEY, Éducateur Spécialisé, Formateur en travail social, Titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un Diplôme Supérieur en Travail Social et d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale



PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE FAMILLES ET PROFESSIONNELS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

30
NOV
2017

Les parents n'élèvent jamais leurs enfants seuls et les enfants partagent leur temps, dès le plus jeune âge, entre famille élargie, crèche, assistante maternelle, école etc.

Dès lors qu'une place est donnée aux parents dans l'institution, les lois se succèdent et la terminologie évolue : co-éducation, suppléance familiale, collaboration, coopération, co-construction... Le sens des mots est fondamental et la terminologie désigne progressivement une façon de « faire ensemble », ce qui signe une véritable révolution culturelle et sociologique.

Les institutions ont donc dû repenser leurs modalités de coopération avec les parents : outils de communication, espaces de rencontre formels et informels... Entre représentations, préjugés, diversité des positionnements, expériences novatrices et difficultés à collaborer, de nombreuses questions se posent alors concernant les pratiques quotidiennes des professionnels.



FORMATEUR

Christophe LECOMTE, Éducateur
Spécialisé, Formateur en travail social,
Conseiller Technique au CREAI
Centre-Val de Loire, Titulaire d'une
Maîtrise en psycho-sociologie et certifié
en sociologie clinique



PUBLIC

Professionnels des secteurs social,
médico-social et sanitaire

OBJECTIFS

- > Comprendre les changements qui concernent le fonctionnement de la famille occidentale
- > Identifier et appréhender les trois axes de la parentalité et les mettre en lien avec les dimensions de l'évaluation, de l'accompagnement et de la co-éducation
- > Réfléchir aux modalités de coopération avec les parents d'enfants et d'adolescents : dimensions socio-historiques et terminologiques, enjeux des représentations, partage de l'action éducative, stratégie de co-éducation, suppléance familiale, nouvelles modalités d'accompagnement en ESMS
- > Croiser les regards et échanger sur les pratiques

CONTENU

- > La famille occidentale dans son contexte socio-historique
- > Les trois axes de la parentalité (sensibilisation) et la tyrannie du modèle libéral
- > Les modalités de coopération avec les parents : approches socio-historiques et terminologiques
- > La démarche de co-éducation en ESMS
- > Les enjeux en termes de représentation et de positionnement
- > Le partage de l'action éducative entre parents et professionnels : outils, espaces...
- > Les stratégies de coopération

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Pédagogie interactive
- > Remise d'une bibliographie

ÉTHIQUE DE L'ACCOMPAGNANT

13
NOV
2017

Accompagner l'utilisateur, dans une reconnaissance de son altérité, en cheminant avec lui, à ses côtés, sans nier la disparité des places de chacun, se construit sur des bases éthiques. Chaque professionnel a volontiers sa propre définition de l'accompagnement, tous attribuant possiblement des sens différents au même terme utilisé.

Au sein de l'institution, dans un secteur particulier qui répond à une mission précise, en cohérence avec le collectif équipe, l'accompagnant s'inscrit dans une forme qui l'engage, l'implique, dans laquelle il lui est indispensable de pouvoir se retrouver en accord avec les valeurs qui l'ont conduit jusqu'ici et dont il prend et assume toute la responsabilité. Tel est bien l'enjeu de ce travail réflexif sur la posture d'accompagnement : savoir trouver sa manière singulière d'incarner ce travailleur du social dans un contexte contraint.

OBJECTIFS

- > Comprendre mieux les concepts d'éthique et d'accompagnement
- > Effectuer un travail réflexif sur sa propre posture d'accompagnant dans un environnement donné

CONTENU

- > Apports théoriques sur les concepts d'éthique : Ricoeur : « *visée de la vie bonne, dans des institutions justes* », Weber : éthique de conviction, éthique de responsabilité et d'accompagnement (M. Paul, C. Niewiadomski)
- > Retour réflexif sur les pratiques des participants accompagnants
- > Éprouver ce qu'accompagner et être accompagné veut dire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyse de situations concrètes rencontrées dans sa pratique institutionnelle



FORMATEUR

Caroline ROBICHON, Éducatrice
Spécialisée, Formatrice en travail social,
Titulaire d'un Master 2 en sciences
de l'éducation et d'un Master 2
en Philosophie



PUBLIC

Tout professionnel en situation
d'accompagnant

ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE POLYHANDICAP

28
AVR
2017

La personne en situation de polyhandicap a longtemps été considérée comme un être sans compétences, sans désirs, comme si elle vivait dans un état végétatif, comme si elle ne pouvait pas profiter des plaisirs de la vie. Longtemps, le vocabulaire évoquait « un légume ».

Certes, elle ne peut pas travailler et avoir une vie sociale dite « ordinaire » mais elle vit et est une personne avec des compétences qui peuvent, certes, paraître loin de notre réalité mais sont pourtant bien réelles. Souvent privée de la communication verbale, il suffit de la regarder parler... à partir de là, ses compétences apparaissent tout naturellement.

OBJECTIFS

- > Comprendre la personne en situation de polyhandicap
- > Appréhender les modes de communication spécifiques
- > Pouvoir adapter l'accompagnement aux particularités de la personne

CONTENU

- > La personne polyhandicapée : quelles définitions ?
- > Les modes de communication
- > Vers une éthique de l'accompagnement de ces personnes si particulières

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges interactifs
- > Vidéos



FORMATEUR

Martine VILLEDIEU, Éducatrice
Spécialisée, Directrice d'établissement,
Formatrice en travail social, Titulaire
d'une maîtrise en sociologie, d'un Diplôme
Supérieur en Travail Social et d'un
master 2 en sciences de l'éducation



PUBLIC

Professionnels des secteurs médico-
social et sanitaire

TRAVAILLER AVEC LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

21
NOV
2017

L'enjeu de cette formation est de permettre aux professionnels de mieux connaître ce type de public afin d'adapter leurs pratiques professionnelles au quotidien.

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation seront d'apporter une connaissance théorique sur la question des troubles psychologiques et psychiatriques d'une part, et de permettre aux professionnels de mieux appréhender de manière concrète le travail d'accompagnement requis auprès de personnes en situation de handicap psychique.

CONTENU

- > L'individu : un travail d'identité. Construction et développement de la personnalité
- > Une période singulière ? L'adolescence : crise identitaire, remarques et questionnements
- > Adolescence : addictions, troubles alimentaires, Bouffée Délirante Aiguë... Pathologies et entrée éventuelle en schizophrénie
- > L'aide aux adolescents en difficultés psychiques
- > Normal et Pathologique. Les « Maladies Mentales » : nosographie classique et DSM
- > Névroses, psychoses, perversions : des distinctions et des traitements
- > La rencontre, l'authenticité : un positionnement professionnel
- > Régulation sociale, normes et valeurs : loi, déviance, répression, délinquance, conduites violentes et agressives

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > L'intervention du formateur sera régulièrement alternée entre apports de connaissances et cas concrets qui feront l'objet d'analyses de groupe



FORMATEUR

Jean-Marie MARTIN, Cadre de santé retraité, Formateur, Psychanalyste-Psychodramatiste, Docteur en sciences de l'éducation et de la formation



PUBLIC

Professionnels intervenant auprès de personnes en situation de handicap psychique

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Comment accompagner droits et désir ?

03
AVR
2017

La vie affective et sexuelle fait partie des droits fondamentaux des personnes, y compris des personnes en situation de handicap. Ce droit interroge cependant les modes d'accompagnement des professionnels, comme les organisations institutionnelles.

Il s'agit donc de permettre aux professionnels d'identifier les situations complexes liées à la sexualité, de comprendre les conséquences du handicap sur la sexualité, le rôle à tenir vis-à-vis des familles...

OBJECTIFS

- > Apporter aux participants les connaissances et moyens nécessaires pour se situer en tant que professionnels et savoir comment prendre en compte et gérer la dimension sexuelle et affective des sujets porteurs de handicaps
- > Comprendre la sexualité : désir et plaisir pour tous, au-delà du handicap : Une sexualité et des représentations sexuelles liées à la culture de chacun
- > Définir l'identité sexuelle : plaisir, amour, intimité... Quelles conséquences des handicaps sur la sexualité ?

CONTENU

- > La sexualité, un droit fondamental pour tous :
 - retour sur les effets des lois (2002.2, 11 février 2005) et leurs objectifs
 - l'aide à la sexualité des personnes handicapées : jusqu'où peut-on intervenir en tant que professionnel dans la sexualité d'autrui ? Contexte, enjeux et limites ? Échanges à partir d'un film
- > Cas pratiques (en groupe de 4)
 - à partir de situations vécues, les participants pourront travailler sur les solutions à des cas touchant à la sexualité des résidents handicapés, leurs questionnements et leurs pratiques
 - savoir notamment comment réagir lors de demandes particulières des résidents (Masturbation, désir d'enfants...)
- > Les maltraitances pour les personnes handicapées (violences sexuelles, intra familiales, de couple, institutionnelles)
- > Repérer les violences, comment les traiter en interne, en externe, signalément etc.
- > Définir les rôles de chacun pour intervenir efficacement dans la situation d'aide
- > Les outils à mettre en place
- > Pistes de travail nécessaires pour l'établissement



FORMATEUR

Christine PRIZAC, Éducatrice
Spécialisée, Formatrice en travail social,
Titulaire d'un Diplôme Universitaire en
Pratique Sociale, Conseillère conjugale



PUBLIC

Professionnels intervenants dans
les établissements et services qui
accompagnent des personnes adultes
en situation de handicap

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et travaux, notamment en groupes, à partir de situations concrètes

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET DIVERSITÉ CULTURELLE

28
JAN
2017

Dans un contexte où la prévention et la lutte contre la radicalisation sont devenues des enjeux sociétaux majeurs, les difficultés ou les passages à l'acte des jeunes issus de l'immigration, servent trop souvent à jeter le discrédit sur la structure familiale, le regard porté suggérant que la distance culturelle d'avec les normes admises alimente la « défaillance » parentale.

Le professionnel est lui aussi pris dans un système de représentations qui induit ses réactions et qui l'oblige à penser sa pratique. Comment éviter la violence symbolique qui est à l'œuvre lorsque l'un impose ses normes et valeurs à l'autre ? Comment prendre en compte la dimension culturelle sans que le prisme de la culture ne vienne cacher d'autres déterminants ? Mais aussi comment œuvrer à une lutte efficiente contre les amalgames mais aussi les dérives des adolescents accueillis.



FORMATEUR

Vincent ROMEYER-DHERBEY, Éducateur Spécialisé, Formateur en travail social, Titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un Diplôme Supérieur en Travail Social et d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale



PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

OBJECTIFS

- > Mettre en lumière une dimension essentielle qui doit guider l'intervention de tout travailleur social auprès des familles et des jeunes issus de l'immigration : Toute famille est un processus de construction – déconstruction dans le cadre de sociétés elles-mêmes en pleine mutation
- > Explorer les différentes facettes de cette question au travers une sensibilisation à des notions clés et à l'examen de situations concrètes
- > Sortir d'une lecture ethnocentrique pour appréhender les situations dans leur complexité et interroger notre accompagnement social et éducatif
- > Comprendre comment l'enfant issu de l'immigration remodèle son héritage culturel et familial
- > Évaluer les besoins des parents et des enfants en l'actualisant

CONTENU

- > Quelques notions clés : culture, représentations, intégration, identité, acculturation...
- > Repères historiques, sociologiques et politiques
- > Styles éducatifs et trajectoires familiales, l'exemple des familles d'origine algérienne
- > La question de la radicalisation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyse de situations concrètes rencontrées dans sa pratique institutionnelle

ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE

02
FÉV
2017

La France, comme la plupart des pays industrialisés, connaît un net vieillissement de sa population. Le vieillissement des adultes fait aujourd'hui écho à une tendance générale : l'augmentation de l'espérance de vie de la population et la nécessité d'accompagner des réalités nouvelles.

Face à ces changements, il s'agit pour les professionnels de retrouver du sens dans l'accompagnement de ces personnes.

Il s'agit également de permettre aux professionnels d'identifier les situations particulières liées à la fin de vie d'un usager.

- > Quelles problématiques sont alors en jeu ?
- > Comment accompagner celui qui s'en va, sa famille et quels rôles peut-on avoir auprès de nos collègues lors de ces moments si intimes à vivre ?



FORMATEUR

Claire BEURAIN, Géro-nto-Psychologue,
Formatrice spécialisée en gériatrie



PUBLIC

Professionnels accompagnant des personnes en situation de vieillissement

OBJECTIFS

- > Définir le concept de fin de vie et le terme de soin palliatif
- > Appréhender la dimension de l'écoute, celle de l'attention particulière à partir de ce que vit celui ou celle « qui s'en va »
- > Prendre en considération l'environnement de la personne et sa famille
- > Évoquer la dimension de l'accompagnement sur les plans psychologiques, sociaux, spirituels
- > Comprendre les étapes du deuil
- > Aborder les aspects juridiques et légaux : loi Léonetti, notion « d'acharnement thérapeutique »

CONTENU

- > Ce que le vieillissement veut dire, ce à quoi il renvoie pour chacun de nous
- > Les signes et manifestations du vieillissement
- > Le diagnostic partagé avec la personne en fin de vie et sa famille, pour recenser les besoins
- > L'accompagnement d'un usager en fin de vie et le soutien de sa famille
- > Le travail en équipe et le « prendre soin » entre collègues
- > Le suivi médical et l'articulation entre les professionnels éducatifs et les professionnels du soin
- > Les techniques de communication adaptées

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive
- > Apports théoriques
- > Analyse de situations cliniques
- > Documents vidéo

LES TROUBLES DU COMPORTEMENT CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

02
MAR
2017

La France, comme la plupart des pays industrialisés, connaît un net vieillissement de sa population. Le vieillissement des adultes fait aujourd'hui écho à une tendance générale : l'augmentation de l'espérance de vie de la population et la nécessité d'accompagner des réalités nouvelles.

Face à ces changements, il s'agit pour les professionnels de retrouver du sens dans l'accompagnement de ces personnes.

La personne atteinte de troubles cognitifs vit progressivement la perte de tous ses repères. Quand les troubles s'aggravent, sa parole se fragmente et disparaît ; les mots ne comptent plus, et seul le corps et les gestes peuvent « dire ».

Alors apparaissent souvent, les troubles du comportement ; une manière pour le sujet de lutter face à toutes ces angoisses qui parfois l'envahissent ?

Nous verrons ici comment aider la personne à s'apaiser et également comment accepter et accompagner ses troubles, en réaménageant les liens avec elle.



FORMATEUR

Claire BEURAIN, Géronto-Psychologue,
Formatrice spécialisée en gériatrie



PUBLIC

Professionnels accompagnant des
personnes en situation de vieillissement

OBJECTIFS

- > Connaître et comprendre les différents troubles du comportement
- > Appréhender les conduites à tenir en fonction des différents troubles
- > Évoquer les thérapies non médicamenteuses de types salle multi-sensorielle, validation affective etc.

CONTENU

- > Ce que le vieillissement veut dire, ce à quoi il renvoie pour chacun de nous
- > La perte d'autonomie physique liée au vieillissement ; les angoisses et mécanismes de défense que cela peut entraîner, chez l'usager, sa famille... mais aussi pour les différents intervenants
- > Le diagnostic partagé avec la personne accompagnée et sa famille, pour recenser les besoins
- > Le suivi médical et l'articulation entre les professionnels éducatifs et les professionnels du soin
- > Définition et approche du vieillissement pathologique
- > Les techniques de communication adaptées
- > Les problématiques plus spécifiques liées aux pertes de mémoire : adapter l'accompagnement et sa communication
- > La stimulation dans la vie quotidienne et au cours des activités adaptées : snoezelen, photolangage, art thérapie, musicothérapie, massages thérapeutiques, empathie corporelle etc.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive
- > Apports théoriques
- > Analyse de situations cliniques
- > Jeux de rôle

ACCOMPAGNER DES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

06
AVR
2017

La France, comme la plupart des pays industrialisés, connaît un net vieillissement de sa population. Le vieillissement des adultes fait aujourd'hui écho à une tendance générale : l'augmentation de l'espérance de vie de la population et la nécessité d'accompagner des réalités nouvelles.

Face à ces changements, il s'agit pour les professionnels de retrouver du sens dans l'accompagnement de ces personnes.

Si « le meilleur médicament, c'est l'autre », il s'agit également, au cours de cette formation, de permettre aux professionnels de mieux saisir les différents enjeux liés à l'accompagnement des personnes souffrant de cette pathologie dite « dégénérative ».



FORMATEUR

Claire BEURAIN, Géro-nto-Psychologue,
Formatrice spécialisée en gériatrie



PUBLIC

Professionnels accompagnant des
personnes en situation de vieillissement



OBJECTIFS

- > Appréhender la maladie d'Alzheimer et comprendre sa symptomatologie
- > Comprendre et développer toutes les techniques de soins non médicamenteuses, pour permettre à la personne qui perd la mémoire, ses repères, et enfin son identité de faire face au mieux à sa situation

CONTENU

- > Les signes et manifestations de la maladie d'Alzheimer : les différents troubles cognitifs apparaissant au cours de la maladie
- > La perte d'autonomie physique liée au vieillissement ; les angoisses et mécanismes de défense que cela peut entraîner, chez l'usager, sa famille... mais aussi pour les différents intervenants
- > Le diagnostic partagé avec la personne handicapée et sa famille, pour recenser les besoins
- > Le suivi médical et l'articulation entre les professionnels éducatifs et les professionnels du soin
- > Définition et approche du vieillissement pathologique : les différents stades du processus dégénératif
- > Les techniques de communication adaptées et ce, pour apaiser la personne
- > Les problématiques plus spécifiques liées aux pertes de mémoire : adapter l'accompagnement et sa communication
- > Les « activités flashes », pour détourner l'angoisse ou les troubles du comportement ; les activités de relaxation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive
- > Apports théoriques
- > Analyse de situations cliniques
- > Documents vidéo
- > Jeux de rôle en empathie et analyse du ressenti

05

ÉVALUATION ET QUALITÉ

Conduire l'évaluation interne au sein de sa structure **49**

Préparer et mettre en œuvre l'évaluation externe **50**

Formation d'évaluateurs internes /
référénts qualité en EHPAD **51**

CONDUIRE L'ÉVALUATION INTERNE AU SEIN DE SA STRUCTURE

10 MAR 2017

Dans le cadre de la loi rénovant l'action sociale et médico-sociale en date du 2 janvier 2002, chaque établissement ou service est tenu de conduire une évaluation interne de la qualité de son offre de service.

À partir de l'expérience du CREAI qui accompagne les établissements et services dans leur démarche d'évaluation depuis plus de 15 ans, cette formation vise à transmettre la méthodologie et des outils types pour mener à bien cette démarche qualité et se préparer à l'évaluation externe.



FORMATEUR

Laëtitia MARTINEAU, Conseillère Technique au CREAI Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un Master 2 en droit de l'aide et de l'action sociale ou
Séverine DEMOUSTIER, Directrice du CREAI Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un DESS en Sciences Politiques



PUBLIC

Responsables, cadres, responsables qualité du secteur social, médico-social et sanitaire

OBJECTIFS

- > Permettre aux établissements et services d'acquérir des compétences pour connaître ses obligations concernant l'évaluation interne
- > Mener à bien l'évaluation interne de sa structure et développer une logique de long terme
- > Se préparer à l'évaluation externe

CONTENU

- > Comprendre les enjeux de l'évaluation interne et connaître ses obligations
 - le contexte législatif et réglementaire de l'évaluation interne
 - les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
 - identifier ses obligations : calendrier, contenus, méthodes, supports
- > Les différentes étapes de l'évaluation interne : planification, élaboration ou actualisation du référentiel d'évaluation...
- > Les clés pour mener à bien l'évaluation au sein de sa structure
- > Développer une logique de long terme et l'articulation avec l'évaluation externe.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges pratiques
- > Transmission d'outils type

PRÉPARER ET METTRE EN ŒUVRE L'ÉVALUATION EXTERNE

14
DÉC
2017

L'évaluation externe introduite par la loi 2002-2, réalisée par un organisme habilité (liste publiée par l'ANESM), doit être réalisée dans le respect du cahier des charges fixé par le décret n° 2007-975 du 15 mai 2007. Cette évaluation porte de manière privilégiée sur la pertinence, l'impact et la cohérence des actions déployées par les établissements et services, au regard d'une part, des missions imparties et d'autre part des besoins et attentes des personnes accompagnées.

Pour ce faire, les structures doivent comprendre les enjeux et les objectifs de l'évaluation externe mais également appréhender la législation et la réglementation nécessaires à la conduite de cette évaluation.

OBJECTIFS

- > Comprendre les enjeux de l'évaluation externe et connaître ses obligations
- > Le contexte législatif et réglementaire de l'évaluation externe
- > Identifier ses obligations : calendrier, contenus, méthodes, supports

CONTENU

- > Les enjeux de l'évaluation externe et les références législatives et réglementaires
- > Les six étapes clés pour la réalisation de l'évaluation externe
- > Zoom sur les éléments méthodologiques pour réaliser le document de mise en concurrence (contenu minimal, calendrier, domaines d'investigation...)
- > Valoriser les résultats de son évaluation et les mettre en œuvre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges pratiques
- > Transmission d'outils type



FORMATEUR

Séverine DEMOUSTIER, Directrice du CREAL Centre-Val de Loire, Formatrice, Titulaire d'un DESS en Sciences Politiques



PUBLIC

Responsables, cadres, responsables qualité du secteur social, médico-social et sanitaire

FORMATION INTER ET INTRA

FORMATION D'ÉVALUATEURS INTERNES / RÉFÉRENTS QUALITÉ EN EHPAD

Le CREAI Centre-Val de Loire vous propose :

- > de former un référent qualité / évaluateur interne, une fonction ressource pour conduire l'évaluation interne et la démarche qualité en s'appuyant sur le logiciel ARSENE® (Application pour la Restitution et la Synthèse En ligne d'une Nouvelle Évaluation);
- > de vous fournir une aide méthodologique et technique à la rédaction du rapport d'évaluation et du Plan d'Amélioration de la Qualité;
- > de vous aider à préparer l'évaluation externe;
- > de former votre référent aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles.

MÉTHODOLOGIE

- > Formation basée sur une méthodologie participative :
 - Retours d'expériences des stagiaires suite aux travaux menés dans l'EHPAD en intersession
 - Des échanges autour des apports des Recommandations de Bonnes Pratiques professionnelles
 - Des exercices d'application à partir de cas pratiques
 - Une palette d'outils mise à disposition des stagiaires : outils pédagogiques et application en ligne

INFORMATIONS PRATIQUES

- > Une formation en **8 séances de 6 heures** réparties sur 8 mois
- > Nombre de participants : 8 à 15 personnes maximum

Le coût de la formation comprend l'attribution d'un code d'accès pour l'utilisation du Référentiel ARSENE pendant un an.

N'hésitez pas à nous consulter pour davantage d'informations, et pour construire ensemble ce programme de formation inter et intra.

UNE PRÉSENTATION DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE



Association régionale composée et portée par le secteur en région Centre-Val de Loire, le CREAI souhaite, en développant ses missions d'observation, d'animation, de conseil, d'accompagnement, de formation, préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective, en portant un double objectif :

- > contribuer à l'observation des besoins et des dispositifs sur les territoires de la région ;
- > accompagner les professionnels du travail social dans les réponses qu'ils apportent aux personnes en situation de vulnérabilité.

Les CREAI ont vu leur acronyme évoluer, devenant des Centres Régionaux d'Études, d'Actions et d'Informations, en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

Cette évolution se traduit par un élargissement du champ d'intervention des CREAI, comme une prise en compte plus soutenue des problématiques transversales de vulnérabilité dans nos approches et actions. Cette évolution est le reflet, également, d'une évolution sociétale plus globale et de politiques publiques centrées sur les parcours de vie.

Voici ci-dessous une brève présentation des actions du CREAI :

- > **sur le plan national, le CREAI Centre-Val de Loire fait partie de l'Association nationale des CREAI (ANCREAI)**, ce qui lui permet d'être au plus près de l'information, d'être en position de peser sur les différentes orientations nationales, de relayer les observations faites sur notre territoire, de participer à diverses instances nationales (CNSA, CNCPH...);

- > **sur le plan régional et local, l'animation de divers groupes** (MAS FAM; ESAT; IME; SESSAD; Protection de l'enfance; Chefs de service...) a pour objectifs de favoriser les rencontres et les échanges entre les acteurs de terrain du secteur social et médico-social, de leur permettre d'élaborer des réflexions communes et d'intervenir dans les débats régionaux d'une manière collective;

- > **une offre de prestations de formation continue, en direction des professionnels**, sur des sujets liés à la clinique, à l'accompagnement, aux pratiques, dans le cadre de l'évolution des politiques publiques;

- > **l'accompagnement des porteurs de projets sur l'opportunité de leurs orientations;**

- > **la participation à des Assemblées générales et à des journées institutionnelles des organismes gestionnaires et des établissements et services**, est la garantie d'une connaissance des préoccupations et réalités de ces derniers, pour proposer des accompagnements adaptés;

- > **la participation à des instances de concertation territoriales** nous donne une vision globale ou, à l'inverse, territorialisée des préoccupations du secteur;

- > **le travail de réflexion en partenariat avec d'autres acteurs du territoire régional** facilite le portage commun d'enjeux relatifs à l'évolution du travail social;

- > **la production et la mise à disposition de données, cartographies**, positionnent le CREAI comme espace ressources, en capacité de fournir une information sur le secteur, sur la région, comme de valoriser les initiatives des établissements et des services.

CE QUE SIGNIFIE ÊTRE ADHÉRENT ET CONTRIBUANT VOLONTAIRE AU CREAI

Adhérer et contribuer au CREAI, c'est un acte politique et militant. C'est affirmer la nécessité de préserver les solidarités entre institutions, pour des accompagnements de qualité en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

S'agissant de ces deux ressources associatives :

> **L'Adhésion** s'adresse aux organismes gestionnaires et non gestionnaires qui portent les établissements et services. Elle est appelée auprès de l'instance associative ou de l'établissement public. Elle traduit un soutien fort au CREAI (de 100 à 500 euros) ; elle donne également accès au bulletin du CREAI et au site internet, à toutes les informations répertoriées ou produites par le CREAI : articles, études, offres d'emplois, événements organisés par les acteurs du secteur social et médico-social, productions des groupes de travail du CREAI. Elle donne la possibilité aux organismes gestionnaires et non gestionnaires de solliciter le CREAI une fois par an pour une conférence, une intervention... Elle sera également mise en lien avec la représentation au sein des instances du CREAI, dans le cadre de la refonte de ses statuts.

> **la Contribution Volontaire** concerne chaque établissement et chaque service et est calculée sur les dotations en personnels de ces derniers (DADS x 0, 0007), l'activité du CREAI étant tournée vers les équipes. Véritable contribution de soutien, elle permet de préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective. En retour, elle offre des services à des tarifs préférentiels pour les contributeurs, et permet au CREAI

d'agir sur plusieurs plans : contribution aux politiques publiques ; animation régionale ; formation professionnelle continue articulée aux évolutions des politiques publiques ; accompagnement des projets et des pratiques ; travaux transversaux sur les évolutions du travail social ; mise en réseau ; espace ressource...

> Ces missions sont essentielles à pérenniser pour permettre le lien entre les divers et nombreux acteurs et dispositifs, y compris dans une dimension transversale. Et pour permettre que vive un organisme porté et composé par le secteur, à son service, espace de lien, de dialogue, d'élaboration collective sur un travail social qui a plus que jamais sa raison d'être.

La participation du CREAI Centre-Val de Loire à l'ANCREAI

> Depuis 1988, les CREAI (créés par arrêté du 22 janvier 1964 du Ministère de la Santé), sont regroupés en Association Nationale des CREAI (ANCREAI).

> Tête de réseau, structurée en pôles — pratiques professionnelles et études, recherches et observations — l'ANCREAI permet d'optimiser l'échange d'informations et la collaboration dans les actions des CREAI (réflexion générale sur les politiques menées dans le secteur social et médico-social, conception et diffusion d'outils techniques, organisation de manifestations, présentation des analyses et expériences de ce secteur auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux...).

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU CREAI



DIRECTION

- > **Séverine Demoustier**
s.demoustier@creai-centre.asso.fr
-

CONSEILLERS TECHNIQUES

- > **Laëtitia Martineau**
l.martineau@creai-centre.asso.fr
- > **Christophe Lecomte**
c.lecomte@creai-centre.asso.fr

CHARGÉE D'ÉTUDE

- > **Aurore Duquesne**
a.duquesne@creai-centre.asso.fr
-

SECRETARIAT DE DIRECTION / ASSISTANTE

- > **Blandine Gaillard**
Assistante administrative
02 38 74 56 00 (ligne directe)
b.gaillard@creai-centre.asso.fr
- > **Lydie Pailly**
Secrétaire de Direction
et du suivi de la vie associative
02 38 74 56 13 (ligne directe)
creai-centre@creai-centre.asso.fr

COÛT / JOUR DES FORMATIONS ACCOMPAGNEMENTS

	Contribuants au CREAI	Non Contribuants au CREAI
Formation inter établissements (au CREAI)	200 €	350 €
Formation en intra dans un établissement ou un service (sur site, pour un groupe de 12 à 15 personnes)	980 €	1200 €
Formation en intra dans un établissement ou un service (ponctuelle, sur site, pour un grand nombre de personnes et une formation type « Conférence »)	Tarif variable en fonction de l'intervenant et du nombre de personnes (entre 1000 € et 1200 € / jour)	Tarif variable en fonction de l'intervenant et du nombre de personnes (entre 1350 € et 2000 € / jour)

- Ces tarifs incluent les frais de repas
- Pour les formations en intra, ces tarifs sont dégressifs selon le nombre de jours
- Il convient d'ajouter à chaque coût les frais de déplacements

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Site internet
www.creaicentre.org

E-mail
b.gaillard@creai-centre.asso.fr

*Blandine Gaillard, Assistante
administrative*



CREAI Centre-Val de Loire :
35, avenue de Paris
45000 ORLÉANS
02 38 74 56 00

> Bulletin d'inscription au verso

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation :

Date de la formation :

Organisme gestionnaire :

Structure :

Adresse complète :

Tél. : / / / / E-Mail :@.....

	NOM	PRÉNOM	FONCTION	MONTANT INSCRIPTION
1				
2				
3				
4				
5				
6				
TOTAL				

MODE DE RÈGLEMENT

- Par chèque à l'ordre du CREAI Centre- Val de Loire.
- Par Virement (Préciser l'objet) (Compte Crédit Coopératif : FR76 4255 9000 2541 0200 3273977)
- À réception d'une facture

Annulation : Seule une annulation signifiée au CREAI Centre-Val de Loire par écrit 10 jours avant le début de la formation entraînera le remboursement des sommes versées. Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

Facturation / Attestation : Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée, accompagnée des attestations de présence

> À retourner au CREAI Centre-Val de Loire par mail :

b.gaillard@creai-centre.asso.fr ou par courrier :

CREAI Centre-Val de Loire : 35, avenue de Paris - 45000 ORLÉANS.

PLAN D'ACCÈS AU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE



Le stationnement aux alentours du CREAI est payant et fonctionne avec des horodateurs. Nous vous conseillons vivement de vous stationner dans les parkings très proches du CREAI soit :

- 1 - Parking Médiathèque :** place Gambetta
- 2 - Parking Munster :** avenue de Münster
- 3 - Parking Centre commercial Place d'Arc :** 2, rue Nicolas Copernic

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



www.creaicentre.org